

L'UNSA police est persuadé que les meilleures solutions restent, le port des masques et des visières intégrales de protection.

En attendant, voici les solutions envisagées par la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation pour faire barrage à une contamination grandissante au sein de nos forces de l'ordre.

Pour protéger les Policiers, voici les gestes barrières à adopter

CONTRÔLE DE L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT D'UN PIÉTON



SANS VERBALISATION

préconisations de la DRCPN

LORS D'UN CONTRÔLE, ÉVITER TOUT CONTACT DIRECT AVEC LA PERSONNE CONTRÔLÉE.

- Respecter les secteurs d'observation et de riposte (triangulation) pour conserver un mètre entre vous lors de la patrouille.
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec le piéton.
- Demander au piéton de présenter son attestation de déplacement dérogatoire ainsi que sa pièce d'identité à bout de bras.



Cliquer ici pour télécharger la vidéo

